



Le temps reste estival cette fin de semaine.

L'essentiel de la
semaine

Poireau - oignon : présence de thrips dans de nombreuses parcelles.

Salade : toujours des pontes et des chenilles de noctuelle au Mont Saint Michel et Créances, risque important.

Chou : des chenilles sont signalées au Mont Saint Michel.

Carotte - persil – céleri : toujours des captures de mouche de la carotte dans une parcelle de céleri du val de Saire.

SOMMAIRE :

POIREAU	2
OIGNON	4
SALADE	5
CHOU	7
CAROTTE – CELERI - PERSIL	10

Adventices / désherbage mécanique :

Les conditions sèches actuelles peuvent être propices à l'utilisation de techniques mécaniques dans les parcelles de légumes.



Le désherbage des légumes en pleine mutation

Dominique Werbrouck, du Pôle légumes région Nord, expose au travers du matériel présenté au SIVAL les avancées en matière de désherbage mécanique.

Cette vidéo décrit des systèmes de guidage par caméra et des robots autonomes qui sont déjà connus et utilisés, mais aborde aussi des techniques plus innovantes comme la destruction d'adventices jeunes de façon ultra localisée en utilisant des caméras hyperspectrales.

<http://ecophytopic.fr/tr/t%C3%A9moignage/le-d%C3%A9sherbage-des-l%C3%A9gumes-en-pleine-mutation>

Animateur référent
Marie-Laure BLANC
FREDON BN
02.31.46.96.53
ml.blanc.fredonbn@wanadoo.fr

Animateur suppléant
Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur www.chambre-agriculture-normandie.fr

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto2.



POIREAU :

Suivi :

Bassin	Parcelles suivies	Stade
Mont Saint Michel	5 parcelles plantées	De 4-5 feuilles en pépinière à 8-9 feuilles en parcelle plantée.
La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
Lingreville	1 parcelle en AB piégeage teigne	
Coutances	1 parcelle en AB piégeage teigne	
Créances	6 parcelles plantées dont 1 en AB	
Surtainville	2 pépinières dont 1 en AB	
Val de Saire	5 parcelles plantées	

Thrips :

Observations :

Les conditions sont toujours très favorables aux thrips.

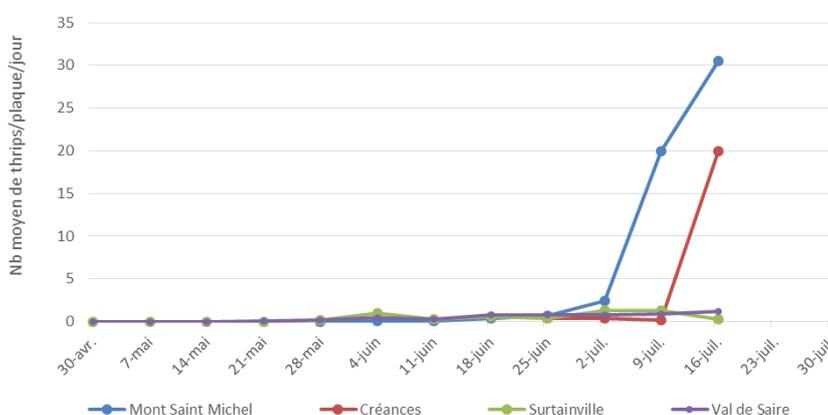
- Mont Saint Michel : des adultes et des larves sont présents dans les cinq parcelles sur 4 à 40% des plants.
- Créances : des adultes et des larves de thrips ont été relevés dans toutes les parcelles du réseau sur 20 à 80% des plants.
- Val de Saire et Surtainville : aucun thrips n'a été observé.

Relevé des pièges :

Les captures continuent leur progression sur la zone du Mont Saint Michel. La zone de Créances enregistre également une augmentation importante sur certaines parcelles.

Sur les autres secteurs, les captures restent plutôt stables.

Evolution des captures de thrips Manche 2018



Modélisation Thrips CTIFL/SILEBAN sur plateforme INOKI au 16 juillet.

	Date théorique des émergences d'adulte
Mont Saint Michel	Emergence en fin de semaine
Créances	Emergence en cours
Surtainville	Pas d'émergence cette semaine
Val de Saire	Pas d'émergence cette semaine

Prophylaxie :

- L'irrigation (bassinage) constitue une mesure d'atténuation des populations
- La rotation des cultures
- Le choix variétal

Evolution du risque : la météo reste favorable, des captures importantes sont enregistrées sur certains secteurs et des thrips sont présents en parcelle. **Les conditions sont toujours favorables** à l'augmentation des populations.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal, et de la présence de thrips dans les poireaux.

L'observation de vos parcelles est indispensable.

Teigne :Observations :

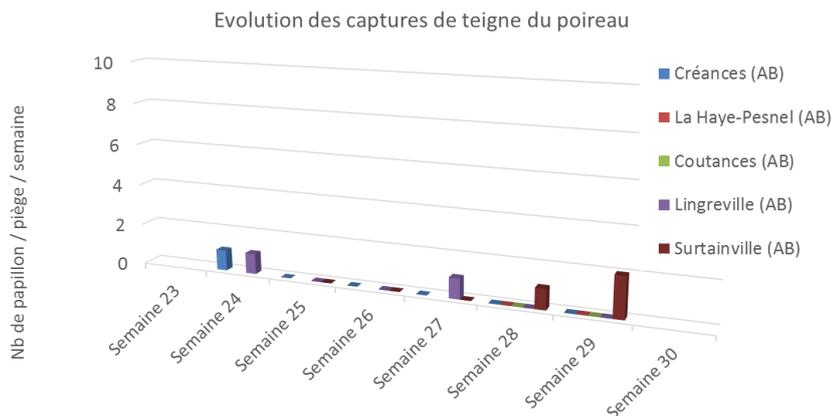
Aucune chenille n'a été observée.

Relevé des pièges :

Deux captures sur le secteur de Surtainville.

Evolution du risque :

Le risque débute dès la présence de chenilles. Pour le moment, le risque est quasi nul. Observez attentivement vos parcelles.



Attention risque de confusion possible dans les pièges

Teigne du poireau
(1 point blanc)

Teigne des crucifères
(1 ligne blanche)

**Criocère :**

Des adultes de criocère sont signalés dans une parcelle conduite en AB sur 20% des plants.

Description / Nuisibilité :

Les adultes reconnaissables à leur couleur rouge sortent d'hivernation dès avril-mai. Ils se nourrissent quelque temps puis ils s'accouplent et les femelles commencent à pondre à la fin du mois de juin ; leurs œufs sont déposés à la face inférieure des feuilles.

Les larves consomment les feuilles, y pratiquant des échancrures et des perforations sur les feuilles, souvent parallèlement aux nervures.



Adulte

Evolution du risque : la météo est favorable au développement de ce ravageur. En parcelle AB, surveillez la présence des adultes et l'émergence des larves.

Rouille :

Les taches observées cette semaine sont plutôt sèches :

- Mont Saint Michel : présence stable dans une parcelle sur 12% des plants, uniquement sur les feuilles les plus âgées,
- Créances : pas de tache récente,
- Val de Saire : dans une parcelle sur 70% des plants,
- Surtainville : aucune pustule récente.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque : le temps sec actuel n'est pas favorable à l'extension de cette maladie.

Evolution à surveiller dans les parcelles en fonction de la sensibilité variétale, du créneau de production et de la présence de forte rosée.

OIGNON :*Suivi :*

Bassin	Parcelles suivies	Stade
Mont Saint Michel	1 parcelle de bulbilles 2 parcelles de semis	Bulbaison 5-6 feuilles à tout début bulbaison

Mildiou :

Aucune tache n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou causé par le champignon *Peronospora destructor* à partir du stade 2 feuilles.

Modélisation Miloni INOKI au 16 juillet sur semis ou plantation réalisés début 2018.

STATION	DATES DES DERNIERES CONTAMINATIONS	GENERATION EN COURS	DATES SORTIES DE TACHES ESTIMEES PAR LE MODELE
MONT SAINT MICHEL	Aucune contamination en cours		

Les prévisions fournies ici sont sous réserve de l'évolution des données météo et ne prennent pas en compte l'irrigation.

Seuil indicatif de risque :

1^{ère} génération : aucun risque.

2^{ème} génération : le risque mildiou débute pour les bulbilles et les oignons de semis précoces.

3^{ème} génération : le risque mildiou débute pour les oignons de semis.

Le risque est immédiat lorsque du mildiou sporulant est observé dans le secteur, quelle que soit la génération.

Prophylaxie :

Voir dans les BSV précédents

Evolution du risque : le temps sec limite cette maladie. Observez attentivement vos parcelles notamment en cas de forte rosée.

Thrips :

Des populations de thrips sont présentes dans toutes les parcelles suivies.

Nuisibilité :

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque :

Restez vigilant, **les conditions climatiques sont toujours favorables** à l'augmentation des populations.

SALADE :

Suivi :

Bassin	Parcelles suivies	Type	Stade
Mont Saint Michel	4 parcelles	Laitue	
La Haye Pesnel	2 parcelles	Frisée	8 feuilles à début pomaison
Créances	1 parcelle en AB	Laitue	
Surtainville	2 parcelles dont 1 en AB	Laitue	
Val de Saire	1 parcelle	Batavia	Série semaine 20
	4 parcelles	Batavia - laitue	Série semaine 20 à 25

Noctuelle gamma :

Observations :

- Mont Saint Michel et Créances : les semaines se suivent et se ressemblent. La présence de pontes et de toutes jeunes chenilles est observée dans toutes les parcelles sur ces deux secteurs sur 36 à 96% des laitues observées.
- La Haye-Pesnel : aucun œuf et aucune chenille.
- Val de Saire et Surtainville : aucun œuf et aucune chenille.

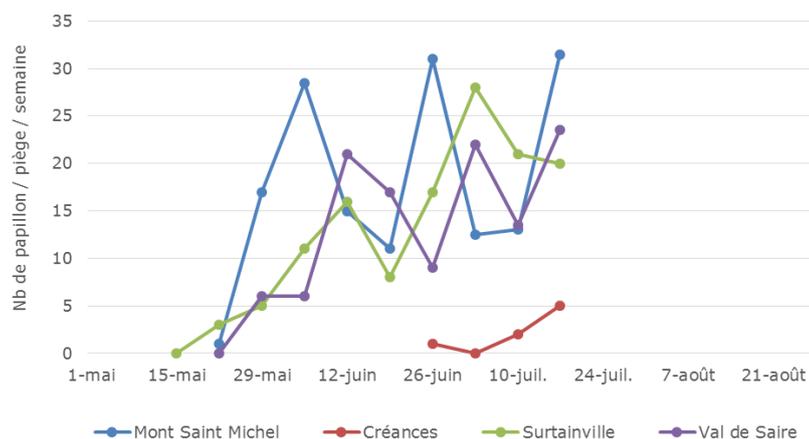
Piégeage :

Les captures sont en augmentation sur les secteurs du val de Saire, du Mont Saint Michel et Créances.

Elles sont quasi stables à Surtainville.

Le suivi par piégeage est complémentaire de l'observation et permet d'identifier les périodes de vol du papillon. Il est réalisé à l'aide de phéromones sexuelles spécifiques qui attirent uniquement les individus mâles.

Evolution des captures de noctuelle gamma
Manche - 2018



Piège à noctuelle



Papillon de noctuelle gamma

Evolution du risque :

Au vu des conditions météo toujours favorables, de la forte présence dans certaines parcelles et des captures, **la pression reste importante.**

Il convient d'observer régulièrement vos parcelles afin de détecter les toutes jeunes chenilles.

Puceron :

Aucun puceron n'a été observé cette semaine dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

La pression reste faible. Surveillez vos parcelles ainsi que la présence de la faune auxiliaire.

Thrips :

Comme la semaine dernière, des thrips sont notés dans les parcelles de laitues au Mont Saint Michel sur 8 à 60% des plants.

Evolution du risque :

Les conditions actuelles chaudes et sèches sont favorables au développement des thrips. Observez vos parcelles afin de repérer les thrips.

Mouche des semis :Observations :

Il n'a pas été observé de symptômes de « cœur rouge » dans les parcelles suivies au Mont Saint Michel.

Relevé des pièges :

	28 mai	4 juin	11 juin	18 juin	25 juin	2 juillet	9 juillet	16 juillet
Mont Saint Michel	Terre dans les pièges	29	16	23	21	Changement de parcelle	15	6

Les captures sont en recul dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Observez vos parcelles, des captures sont toujours enregistrées.

Mildiou :

Des taches sporulantes ont été constatées dans une série (10-12 feuilles) au Mont Saint Michel sur 40% des plants et quelques taches sont observées dans le nord Cotentin sur des séries proches de la récolte.

Prophylaxie :

- arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- attention à la densité de plantation,
- désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Evolution du risque :

Le temps sec actuel devrait permettre de limiter le développement de cette maladie. Restez vigilants et surveillez vos parcelles notamment si du mildiou est présent dans l'environnement en cas de variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte.

CHOU :

Suivi :

Département	Parcelles suivies	Stade
Surtainville	1 parcelle de chou cabus	Plantation semaine 18
	1 parcelle de navet	Récolte
Val de Saire	1 parcelle de chou de Milan 3 parcelles de chou cabus 1 parcelle de navet	Plantations semaines 18 à 19 Semis semaine 21

Altise :

Aucune altise n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- La pose d'un voile dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque.

Evolution du risque :

La pression reste faible. Cependant les conditions climatiques sont favorables, il convient de rester vigilant sur les jeunes plants de chou (de la plantation à 10 feuilles), de jeunes navets et de radis afin de repérer les premières altises.

Puceron cendré et puceron vert :

Il n'a pas été observé de puceron dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

La pression est faible. Surveillez vos parcelles notamment celles en début de pomaison. Observez l'installation et l'action de la faune auxiliaire.

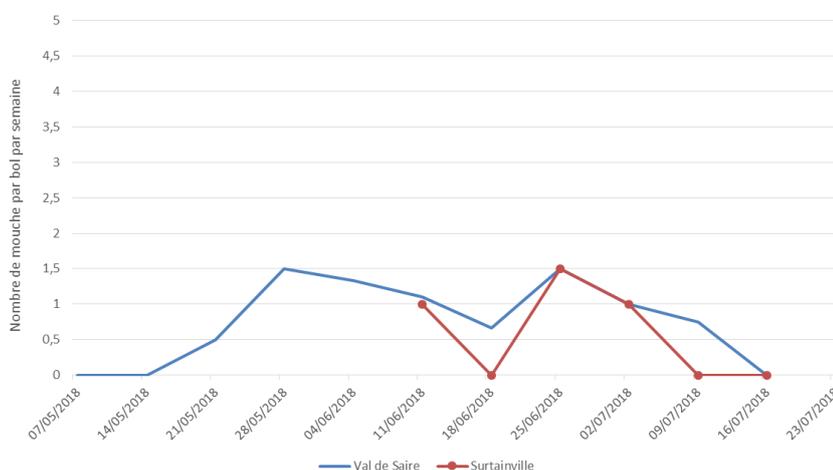
Mouche du chou :

Les captures sont nulles dans le nord Cotentin.

Prophylaxie :

- La pose d'un voile sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Evolution des captures de mouche du chou Manche - 2018

**Evolution du risque :**

En l'absence de capture, le risque diminue. A suivre avec les prochains relevés.

Chenilles phytophages :

Observations :

Des adultes de piérides sont notés dans les parcelles de choux sur toutes les zones.

Des chenilles sont signalées dans les parcelles de choux au Mont Saint Michel. Aucune chenille n'a été observée dans les parcelles suivies dans le nord Cotentin.



Œufs piéride rave



Chenille piéride rave



Papillon de piéride (Sileban)



Ponte piéride chou (Sileban)



Jeunes chenilles piérides chou



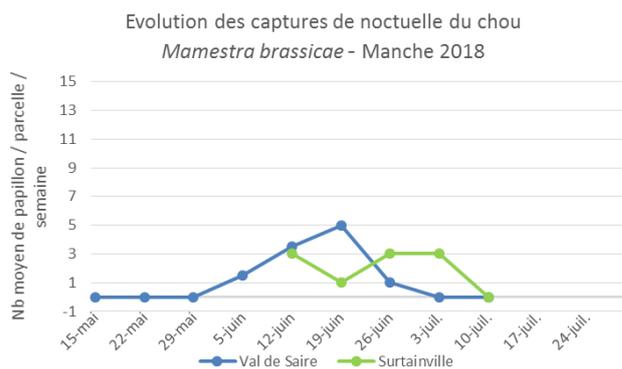
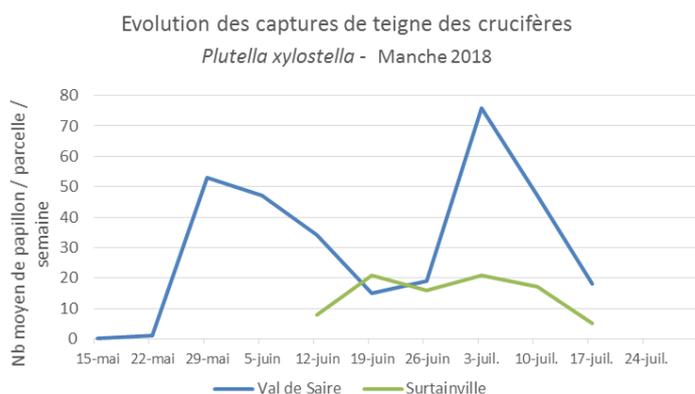
Papillon de teigne



Chenille de teigne

Relevé des pièges :

Les captures de teigne sont en recul et celles de noctuelle sont nulles.



Cf le paragraphe poireau pour les risques de confusion teigne poireau / teigne crucifères.

Evolution du risque :

Les papillons de piérides sont toujours actifs, le risque reste important. Observez au revers des feuilles pour repérer les œufs et les chenilles. Observez également le cœur des choux sur les jeunes plants et sur les séries en début de pomaison afin de repérer les chenilles qui peuvent s'y loger.

Alternaria :

Cette maladie est stable dans les parcelles du val de Saire et de Surtainville.

Prophylaxie :

- Eliminer les reliquats de culture après récolte.
- Eviter les plantations serrées pour favoriser l'aération.
- Pratiquer des rotations longues.
- Eliminer les crucifères adventices.

Evolution du risque :

Les conditions favorables à cette maladie sont un temps chaud et humide. Le temps sec actuel n'est pas favorable mais il convient de surveiller les parcelles en cas de brumes locales.

Pigeon :

Des dégâts de pigeon sont toujours constatés dans deux parcelles du val de Saire.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées le risque est important, surveillez vos jeunes plantations.

CAROTTE – CELERI - PERSIL :

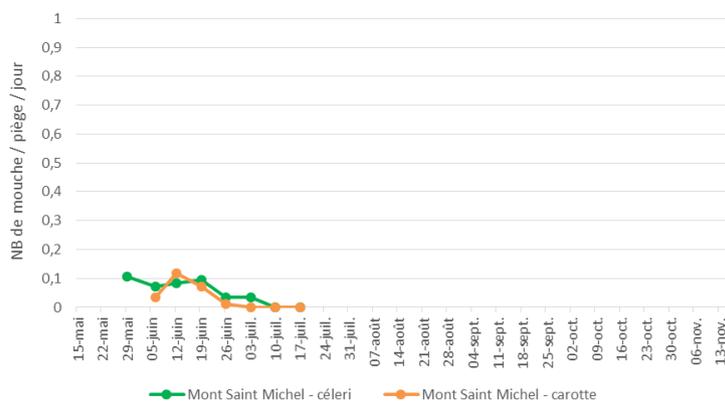
Suivi :

Bassin	Parcelles suivies	Stade
Mont Saint Michel	3 parcelles de céleri-rave	Début grossissement
	4 parcelles de carotte	Grossissement
Lingreville	1 parcelle céleri AB	Début grossissement
Créances	5 parcelles de carotte	Début grossissement
Surtainville	1 parcelle de carotte	Semis et plantation semaine 10
	1 parcelle de céleri	
Val de Saire	1 parcelle de persil	Mise en place semaine 11
	1 parcelle de céleri branche	Plantation semaine 19
	2 parcelles de carotte	Semis semaines 13 et 22

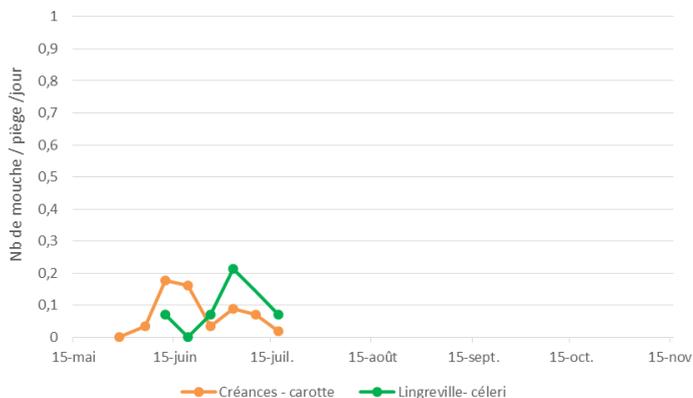
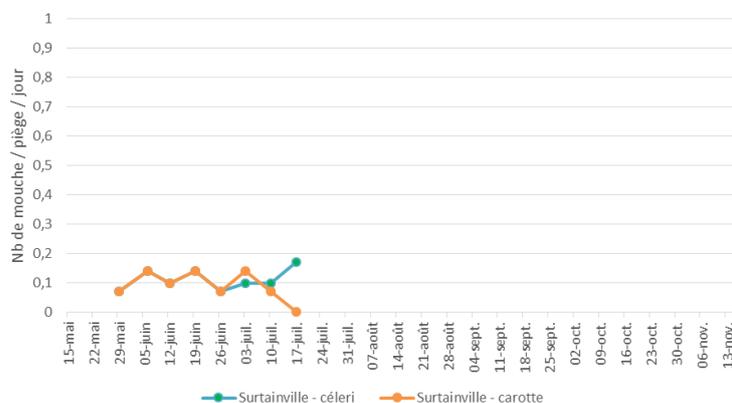
Mouche de la carotte :Relevé des pièges :

Mont Saint Michel :

Cette semaine, les captures sont toujours nulles.

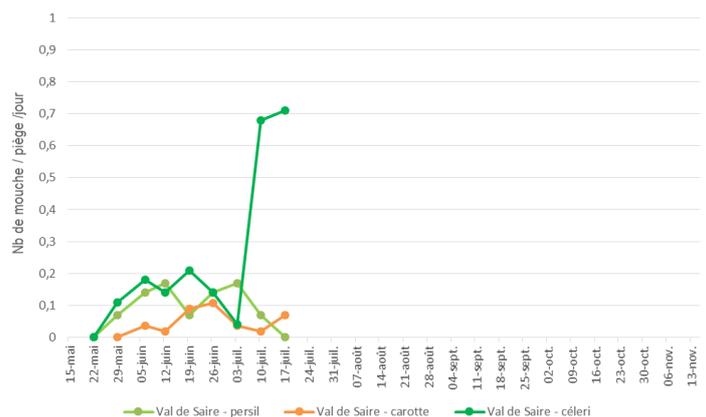
Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2018

Côte ouest du Cotentin : Créances – Lingreville et Surtainville, recul des captures dans les parcelles de carotte.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Lingreville Créances - 2018Evolution des captures de mouche de la carotte
Surtainville - 2018

Val de Saire :

Comme la semaine dernière, des captures sont enregistrées dans la parcelle de céleris.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Val de Saire - 2018

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec notamment :

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, Lycée de Coutances, SILEBAN et les producteurs

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées (Ombellifères).

Evolution du risque :

Des captures sont toujours enregistrées dans le val de Saire. Evolution à suivre avec les prochains relevés. Les températures >25°C sont défavorables au vol des adultes.

Puceron :

Il n'a pas été observé de puceron dans les parcelles du réseau.

Seuil indicatif de risque :

Carotte : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.

Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.

Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :

Surveillez vos plantules et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles.

Mouche du céleri :

Il n'a pas été constaté de galeries récentes dans les parcelles de céleri du réseau.

Nuisibilité : les larves sont responsables des galeries observées sur le feuillage du céleri et peuvent provoquer le dessèchement du feuillage des jeunes plantules.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/16461/hypp-Characteristiques-du-ravageur-et-de-ses-degats>

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branche : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.



Mines sur céleri

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Evolution du risque :

Evolution à suivre.



Note nationale BSV



**Les abeilles, des alliées pour nos cultures :
protégeons-les !**

http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Note%20nationale_abeilles%20et%20pollinisateurs_2018_v12_def.pdf

Crédit photos : FREDON BN sauf mention particulière

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec notamment :

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, Lycée de Coutances, SILEBAN et les producteurs